

2^E RENCONTRE 2020-2021 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| DATE | LIEU | RESPONSABLE |
| Jeudi 3 déc. 2020 9h à 12h25 | En ligne (Plateforme <i>Réunions</i> <i>Connexion Affaires</i>) | Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 347 |

PROJET DE COMPTE-RENDU

| | | |
|----------------------------|---|--|
| PERSONNES PRÉSENTES | DÉLÉGUÉS (avec droit de vote) | SIÈGE |
| | Martin Béland Catherine Bouchard Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard François Lajoie Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Pablo M. Rousseau Gilles Paquet (après 10h45) Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine Mathieu Turcotte | Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Eau : Organisme de bassin versant Faune : Chasseurs et pêcheurs Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Territoire : MRC Faune : ZEC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux |
| | PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote) | SIÈGE |
| | Amélie Denoncourt Thomas Faguy-Bernier Richard Labrie Béatrice Lacasse Jason Lamontagne Pierre-Luc Roussel | Délégataire de gestion Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentant ministériel : MFFP – UG Représentante ministérielle : MFFP – certification Représentant ministériel : MFFP – UG Producteurs et productrices acéricoles du Québec |
| | INVITÉS | SIÈGE |
| | Thierry Bergeron (point 7) Audrey-Jade Bérubé (point 5) Bruno Fortin (point 7) | OBV Côte-du-Sud Nature Québec OBV Côte-du-Sud |
| PERSONNES ABSENTES | DÉLÉGUÉS | SIÈGE |
| | Jean-Marc Couture Jimmy Deschênes | Faune : Trappeurs Industrie forestière : BGA |

| ÉLÉMENTS IMPORTANTS | SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER) |
|---|---------------------------------------|
| <p>01 Mot de bienvenue et tour de table</p> <p>Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.</p> <p>Elle souligne la présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Audrey-Jade Bérubé, de Nature Québec, qui sera là pour le point 5 ; - MM. Bruno Fortin et Thierry Bergeron, de l'OBV de la Côte-du-Sud, qui seront là pour le point 7. <p>Un «tour de table» virtuel est réalisé.</p> | 9 h 03 |
| <p>02 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et tour de table 2. Lecture et adoption de l'ODJ 3. Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre 5. Demande d'ajout d'un siège pour l'environnement 6. État d'avancement du PAC sur les attributs de vieilles forêts et du PAC sur la rivière du Portage 7. Aperçu des résultats du PAC sur les traverses de cours d'eau 8. Suivis du dossier sur l'acériculture 9. Résultats du projet de fermeture de chemin 10. Présentation de la PRANA 2020-2021 pour l'UA 034-51 11. Retour sur la consultation publique sur les PAFIO 12. Site internet de la TGIRT 13. Divers 14. Fin de la rencontre <p>Les membres n'ont aucun sujet à ajouter en divers, mais le point demeure ouvert si des sujets sont à ajouter pendant la rencontre.</p> <p>DEC_2020-12-03-01</p> <p><u>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</u></p> | 9 h 07 |
| <p>03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre</p> <p>Le lien pour la plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 10 septembre 2020 a été transmis aux membres par courrier électronique le 25 novembre 2020, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance.</p> | 9 h 10 |

M. Pierre-Luc Roussel propose la modification suivante au point 7 : *M. Pierre-Luc Roussel et les membres acériculteurs trouvent que le potentiel, tel que présenté, est totalement inacceptable et la présentation entraîne une vive réaction de leurs parts, ils jugent qu'il devrait y avoir un plus grand nombre de peuplements qui se qualifient pour le PAP. La confirmation par des inventaires terrain est essentielle. Plusieurs membres de la TGIRT sont en accord avec la nécessité de réaliser des validations sur le terrain.*

DEC_2020-12-03_02

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, avec la modification proposée.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre

9 h 13

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

- Au point 4, page 4 : La lettre de remerciement a été envoyée à Mme Marie-Andrée Boisvert ;
- Au point 9, page 7 : les shapefiles de la PRANA 2020-2021 pour l'UA 035-71 ont été envoyés dans un courriel de suivi le 24 septembre ;
- Au point 12, page 9 : les membres de la TGIRT en sont venus à un consensus par courriel (**DEC_2020-09-10_05**), suite à une période de consultation du 24 septembre au 7 octobre 2020, à propos de la formulation d'un enjeu sur la précision et la justesse de la cartographie forestière :

« La TGIRT Chaudière-Appalaches reconnaît que la **précision et la justesse de la cartographie forestière** est un enjeu d'importance dans la région. Une cartographie forestière précise et juste favorise l'exactitude des prescriptions sylvicoles, la gestion éclairée du développement et de l'entretien de la voirie forestière, la planification et le bon déroulement des opérations forestières, ainsi que l'identification de milieux pour lesquels il est nécessaire d'implanter des modalités d'aménagement particulières (marécages arborés, MRI, habitats fauniques, etc.). À cette fin, la TGIRT inclut dans la cartographie forestière : les données écoforestières, le réseau de voirie forestière, l'hydrologie, la topographie ainsi que toute autre donnée cartographique nécessaire à une bonne gestion intégrée des ressources et du territoire forestier. »

Une lettre présentant cet enjeu retenu par la TGIRT a été envoyée au COBARIC afin de les appuyer dans leur demande de financement à la Fondation de la Faune du Québec ;

- Au point 13a, page 10 : La demande de mesure d'harmonisation formulée par la Zec Jaro a été envoyée par écrit au MFFP, qui y a répondu de façon favorable : les travaux forestiers réalisés sur le territoire de la Zec Jaro le seront désormais en période hivernale (période de gel) ;

- Au point 13e, page 11 : L'Assemblée des partenaires a été reportée encore une fois à une date ultérieure ; les mandats des délégués sont par conséquent prolongés à nouveau.

05 Demande d'ajout d'un siège pour l'environnement

9 h 20

Mme Amélie Denoncourt explique que Nature Québec propose la création d'un deuxième siège «environnement» à la TGIRT en Chaudière-Appalaches et souhaite y présenter sa candidature.

Mme Audrey-Jade Bérubé, de Nature Québec, présente l'argumentaire justifiant leur demande et leur proposition de candidature (voir la [Lettre envoyée par Nature Québec](#) sur le Drive). Les membres de la TGIRT sont par la suite invités à poser des questions à Mme Bérubé. Mme Amélie Denoncourt remercie Mme Audrey-Jade Bérubé pour ses explications et ses réponses et lui indique que la décision de la TGIRT lui sera communiquée suite à la rencontre.

Les membres de la TGIRT poursuivent les discussions à huis-clos au sujet de la création d'un second siège pour l'environnement et de la candidature de Nature Québec. Ils conviennent de repartir avec les éléments d'information supplémentaires appris pendant la rencontre pour en discuter avec les partenaires qu'ils représentent. Lors de la prochaine rencontre de la TGIRT (11 février), les membres de la TGIRT reparleront de l'idée d'ajouter un siège en environnement. Si les membres acceptent d'ajouter un siège, le processus d'élection normal, parmi tous les partenaires qui pourraient combler ce siège, sera enclenché.

Communiquer la décision de la TGIRT à Mme Audrey-Jade Bérubé (Amélie Denoncourt ; décembre)

Discuter de ce dossier avec les partenaires que les délégués représentent (tous les délégués ; d'ici la TGIRT de février)

06 État d'avancement du PAC sur les attributs de vieilles forêts et du PAC sur la rivière du Portage

11 h 00

Les promoteurs des PACs présentent l'état d'avancement de leurs travaux respectifs :

- M. Martin Paulette explique que le PAC sur les attributs de vieilles forêts est en suspens, le temps de faire avancer le PAC sur la Rivière du Portage. Des résultats préliminaires pourraient être présentés avant le temps des Fêtes ou juste après ;

- M. Gilles Paquet explique que, dans le cadre du projet global entourant la Rivière du Portage (incluant un financement de la part de la Fondation de la Faune), il reste les inventaires reliés à la TGIRT à faire pour le COBARIC. M. Martin Paulette poursuit en mentionnant que les inventaires qu'il avait à réaliser pour sa part ont été complétés cet automne. Il restera un important travail de conciliation des nouvelles données avec celles déjà existantes afin d'arriver à proposer un plan d'aménagement du secteur de la Rivière du Portage en fonction des enjeux décelés.

07 Aperçu des résultats du PAC sur les traverses de cours d'eau10 h 10

MM. Bruno Fortin et Thierry Bergeron, de l'OBV de la Côte-du-Sud, présentent les résultats obtenus lors des inventaires réalisés dans le cadre du PAC sur l'état des traverses de cours d'eau en forêt publique (voir la [Présentation CaractPonceaux OBVCdS 2020-12-03](#) sur le Drive).

Au final, ce sont 345 ponceaux qui ont été observés sur le territoire des 3 OBV participant au projet (tous dans l'UA 035-71). Parmi ces ponceaux, 242 étaient sources de sédimentation, 170 avaient été installés sans géotextile (très vieux ponceaux, avant même le RNI), 190 étaient associés à un cours d'eau auquel les fossés de drainage étaient connectés et 100 présentaient des problématiques de tuyau (ex : tuyau écrasé, perforé, etc.). Il y a donc beaucoup de ponceaux qui sont problématiques.

Pour maximiser l'impact de la réfection éventuelle des ponceaux, MM. Fortin et Bergeron proposent une analyse multicritère en utilisant une approche par bassins versants prioritaires, afin de considérer l'ensemble de l'habitat de l'omble de fontaine, pour avoir un plus grand impact qu'en réparant des ponceaux isolés et pour faciliter l'aspect opérationnel de la réfection (limiter le déplacement de la machinerie en visant des ponceaux à proximité par exemple).

Les analyses seront prochainement complétées par les promoteurs du PAC, la priorisation des ponceaux problématiques sera établie, des recommandations préliminaires seront émises et une base de données sera préparée pour les intervenants de la TGIRT et les gestionnaires en forêt publique.

08 Suivis du dossier sur l'acériculture11 h 10

Mme Amélie Denoncourt présente divers points de suivi en lien avec le dossier sur l'acériculture.

La [lettre de la TGIRT à la DGFo en réponse à la proposition de PAP du MFFP](#) a été envoyée le 8 octobre (disponible sur le Drive). La DGFo a répondu à cette lettre le 4 novembre dernier ([lettre disponible sur le Drive](#)): le plan de travail proposé par le comité acéricole a été accepté par le MFFP, mais il est demandé de réviser l'échéancier pour que la proposition de la TGIRT soit livrée au printemps 2021. Mme Denoncourt précise que c'est ce que le MFFP souhaiterait, mais qu'il a été entendu par le MFFP que ce serait difficile de modifier le plan de travail, qui est déjà très serré dans les échéanciers. Le travail sur le dossier du PAP peut donc se poursuivre comme prévu avec le comité de travail et la TGIRT.

Suite au dépôt de la proposition de PAC 2020-2021 des acériculteurs et en tenant compte des commentaires et suggestions des membres de la TGIRT, le comité de coordination a jugé admissible (DEC_2020-09-10_03) le PAC intitulé «Inventaire du potentiel acéricole harmonisé des UA 035-71 et 034-51» et rendra disponible un montant de 30 000 \$ pour le projet.

Mme Denoncourt explique que le comité de travail sur les enjeux acéricoles s'est rassemblé à deux reprises cet automne afin de faire progresser le travail sur le dossier du PAP et donc du PAC. La liste des critères qui font consensus au comité a été définie et les premières analyses géomatiques pour faire ressortir les peuplements à inventorier ont été réalisées. Il reste à dégrossir les peuplements à inventorier, à préparer le devis d'inventaire, à sélectionner les entreprises qui réaliseront les inventaires, à réaliser les inventaires et à compléter la concertation au sujet du PAP une fois les données en main.

09 Résultats du projet de fermeture de chemin

11 h 20

Mme Catherine Bouchard présente les résultats du projet de Gestion Forap pour la fermeture de chemin et l'utilisation d'un pont amovible. Elle explique que Gestion Forap a fait l'acquisition du pont amovible, qui se rentabilisera en quelques utilisations, et que c'est la CGFA qui a procédé à l'installation et la désinstallation.

L'utilisation d'un pont amovible était justifiée pour diminuer les coûts de traverse de cours d'eau, pour diminuer l'impact du chemin forestier sur le cours d'eau et pour contribuer à la diminution de la densité du réseau routier.

Mme Bouchard présente les différentes étapes nécessaires à l'installation et la désinstallation du pont amovible, tout en mentionnant les bons coups et les choses à ne pas oublier. Puis, elle termine en exposant quelques-unes de ses réflexions : l'impact sur le cours d'eau a été pratiquement nul (vs l'installation d'une traverse permanente) ; l'utilisation d'un pont amovible représente un gain financier pour le promoteur ; il reste à évaluer la question de la remise en production forestière (est-elle seulement nécessaire pour la sécurité des usagers du chemin ?) et celle de la réalisation de travaux non-commerciaux une fois l'accès fermé.

10 Présentation de la PRANA 2020-2021 pour l'UA 034-51

11 h 45

M. Jason Lamontagne présente la Programmation annuelle des interventions forestières pour l'UA 034-51. Celle-ci sera probablement officiellement autorisée dans la semaine du 7 décembre et sera par la suite disponible sur le site internet du MFFP (<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/programmation-annuelle-interventions-forestieres/>). Les opérations auront lieu en hiver et c'est un prélèvement de 20 % qui est prévu dans le cas des coupes de jardinage acérico-forestier.

11 Retour sur la consultation publique sur les PAFIO

11 h 55

M. Jason Lamontagne fait un bref retour sur la période de consultation publique qui a eu lieu du 26 octobre au 19 novembre. Il mentionne qu'une séance d'information a eu lieu en ligne le 29 novembre, que 13 personnes du public y ont participé et que 6 personnes-ressources y étaient présentes. Il mentionne également que 17 commentaires ont été émis par courriel ou via la plateforme web du MFFP pendant la période de consultation.

M. Lamontagne devrait être en mesure de répondre à chacun des commentaires d'ici janvier-février et il pourra nous présenter plus en détails les commentaires et les réponses données lors de la prochaine TGIRT en février.

12 Site internet de la TGIRT

13 h 50

Mme Amélie Denoncourt présente les résultats de la réflexion qu'elle a entamée sur la création d'un site internet pour la TGIRT en raison d'opportunités budgétaires et logistiques qui se sont présentées dans les dernières semaines (voir diapositives 17 à 22 de la [Présentation TGIRT 2020 12 03](#)).

Ce site internet répondrait à de nombreux besoins de la TGIRT (information, transparence, facilitation des contacts, diffusion des résultats des PAC et des dossiers traités, etc.). Un budget de 4 000 \$ serait disponible en 2020-2021 pour une première phase.

Les membres de la TGIRT sont en accord avec l'idée de créer un site internet pour la TGIRT. Selon eux, il n'est pas essentiel de créer un logo pour la TGIRT pour le moment (pour optimiser l'utilisation du budget actuel et du temps restant avant la fin de l'année financière). Mme Denoncourt termine en demandant aux membres de lui faire connaître le nom des agences web qu'ils pourraient lui recommander pour la création du site internet.

Faire parvenir le nom des agences web à recommander à Amélie Denoncourt (Tous ; décembre 2020)

13 Divers

12 h 20

a) Congé de maternité à venir

Mme Amélie Denoncourt annonce qu'elle partira en congé de maternité au début mars pour environ 1 an. Il n'y a pas de décision finale prise pour son remplacement pour l'instant.

b) Sujets à aborder avec la TGIRT ou ses comités

M. Martin Béland aimerait qu'on aborde la question des modifications apportées par le régime forestier révisé lors de la prochaine TGIRT.

Plusieurs membres de la TGIRT aimeraient que le comité de travail sur l'accès au territoire soit réactivé, puisqu'il arrive fréquemment lors des discussions qu'on parle d'enjeux importants qui pourraient être abordés par ce comité. Mme Amélie Denoncourt propose qu'il y ait une première réunion au retour des Fêtes pour voir quels seraient ces enjeux et s'il serait possible d'en travailler certains dans un court laps de temps (d'ici juin 2021, date limite pour déposer du nouveau contenu pour le prochain PAFIT).

Organiser une rencontre du comité de travail sur l'accès au territoire (Amélie Denoncourt ; janvier 2021)

14 Fin de la rencontre

12 h 25

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ ET FINALISÉ LE 15 DÉCEMBRE 2020 PAR :

Amélie Denoncourt, ing. f.

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches



COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 11 FÉVRIER 2021